

Accueil > Les enquêtes > Evénements notifiés

Numéro de dossier BEA f-ac070602 Incident, AD Saint-Cyr-l'Ecole (78), le 2 juin 2007, AUTRE (CONSTRUCTION AMATEUR EUROPA), F-WLAC

Atterrissage long, sortie longitudinale de piste, collision avec un obstacle.

Progression de l'enquête Clôturée 

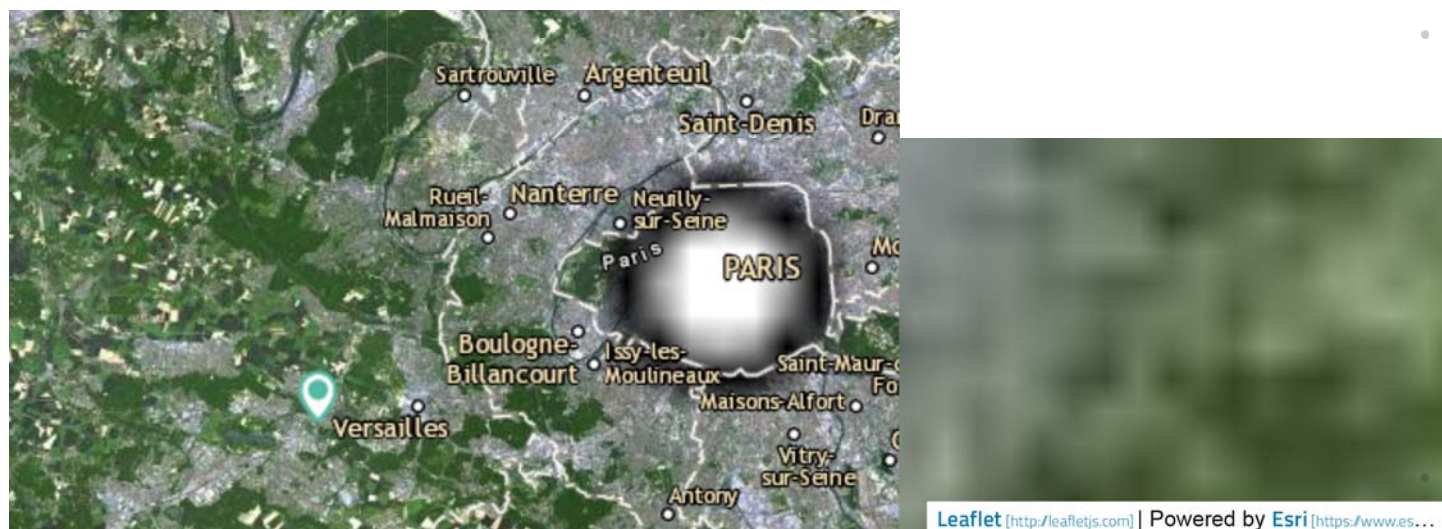
Résumé

Vol d'épreuve local Saint-Cyr (78).

Au retour d'un vol d'une heure quinze, le pilote effectue un circuit d'aérodrome puis se présente en finale pour la piste 30R non revêtue. L'avion atterrit après avoir survolé les trois-quarts de la piste. Le pilote freine mais ne dispose plus de la distance d'arrêt nécessaire. L'avion sort de piste dans l'axe et vient heurter la clôture ouest de l'aérodrome.

Le pilote effectuait son premier vol depuis onze mois. Il indique que, par peur de décrocher, il s'est présenté trop vite en dernier virage (70 kt) et que la finesse de l'avion ne lui a pas permis de se poser court. La vitesse de décrochage, en configuration atterrissage, est de l'ordre de 40 kt.

C'est la troisième fois qu'il volait avec cet avion, les deux premiers essais ayant occasionné un incident.



Atterrissage long, sortie longitudinale de piste, collision avec un obstacle.

INFORMATIONS SUR L'ENQUETE

Date locale	le 2 juin 2007
Organisation en charge	France - BEA
Portée de l'enquête	Enquête Annexe 13
Etat d'occurrence	France
Lieu de l'occurrence	AD Saint-Cyr-l'Ecole (78)
Niveau des blessures	Aucun
Niveau des dommages	Léger
Classe d'occurrence	Incident
Catégorie d'occurrence	RE: Sortie de piste

INFORMATIONS SUR LE VOL

INFORMATIONS SUR LE VOL	Aéronef à voilure fixe - Avion
Opérateur	France
Constructeur / modèle	AUTRE (CONSTRUCTION AMATEUR EUROPA)
Immatriculation	F-WLAC
Etat d'immatriculation	France
Dernier point de départ	France - LFPZ : Saint-Cyr-L'Ecole
Destination prévue	France - LFPZ : Saint-Cyr-L'Ecole
Phase de vol	Atterrissage
Numéro de série	01
Type Opérateur AG	Propriétaire privé
Type d'exploitation	Exploitations non commerciales - Vol d'essai

Le BEA est l'autorité française d'enquêtes de sécurité de l'aviation civile. Ses enquêtes ont pour unique objectif l'amélioration de la sécurité aérienne et ne visent nullement la détermination des fautes ou responsabilités.